

COMPTE-RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
15 février 2018

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en lieu et place habituels de ses séances sous la présidence du maire Monsieur Sylvain LETENDRE.

Date de convocation 8 février 2018

Présents : LETENDRE Sylvain, ALBY Christian, EL BAHRI Monder, AMBROSIO Ludovic, VILLARD Sandrine, LECURIEUX-LAFFERONNAY Karl, Evelyne ALLARA, LEMOINE Alexandre, PIETRUSKA Sandra et MARY Brigitte

Absents non excusé : SALCEDE Damien, BOY Virginie, MACIEJEWSKI Adeline et PAILLARD Cédric, LAMBERT Mary-Pierre

M. ALBY Christian a été désigné comme secrétaire de séance.

Lecture de l'ordre du jour :

- 1- Approbation du dernier compte rendu
- 2- Numérotation 11 et 11 bis au Vinot Guyard
- 3- Mandatement investissement
- 4- RIFSEEP
- 5- Demande de Subvention Association Parents d'élèves
- 6- Demande de Subvention Hôpital de Montmirail
- 7- Demande de Subvention CDDL Abris bus
- 8- Demande de Subvention DETR Abris bus
- 9- Autorisation à représenter la commune et le choix de l'avocat
- 10- Dérogation enfant école

M. ALBY Christian a été désigné comme secrétaire de séance ce qu'elle a accepté.

M. le Maire a tenu à remercier le personnel technique pour leur professionnalisme durant l'épisode neigeux du 5 au 10 février.

1) APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU

Mme Mary demande que soit ajouter au point **20 Validation du départ des communes le souhaitant du SIREP**

- Diminution budgétaire conséquente du fonctionnement de l'école
- Pas d'heures complémentaires du personnel communal pour la gestion de l'école

M. Lemoine indique le prix de la scolarité des enfants à l'école de Montmirail

- Maternelle : 1200€
- Primaire : 540€

Mme Allara demande que soit ajouter au point que M. le Maire a voté POUR

Vote : 5 POUR, 5 CONTRE et 2 ABSTENTION

Lorsqu'il y a un partage égal des voix, la voix du Président est prépondérante selon l'article L2121-20.

M. Alby rappelle que ce sont les communes qui ont décidé d quitter le Sirep et non son contraire.

Pour clôturer le sujet du Sirep M. Le Maire indique qu'un point hors conseil sera fait sur la situation du SIREP.

Après ces modifications le compte rendu est accepté à l'unanimité.

2) Numérotation 11 et 11 Bis au Vinot Guyard

Suite à une nouvelle construction nous avons besoin d'ajouter le 11 Bis à la numérotation du Vinot Guyard.

Numérotation votée à l'unanimité.

3) Autorisation de mandatement des factures d'investissement 2018 avant le vote du budget)

Les éléments nécessaires à l'établissement du Budget Primitif et des taux d'imposition sont en général transmis dans des délais qui ne permettent pas d'adopter le budget avant la fin du mois de mars et qu'il convient malgré tout de pouvoir continuer à mandater les dépenses d'investissement.

M. Le Maire propose d'autoriser le paiement des factures d'investissement, dans la limite de 25% des crédits d'investissement prévus au budget 2017, avant le vote du budget 2018.

Autorisation votée à l'unanimité.

4) RIFSEEP

Nous avons reçu une demande de la Préfecture de reprendre notre dernière délibération du 26 Septembre 2017 en indiquant des plafonds différents concernant le versement du CIA avec indiqué sur la délibération cette phrase :

Comme suit :

Cette délibération porte retrait de la délibération 28-2017 et 37-2017

Les dispositions de la présente se substituent à la précédente

| | |
|----|-------|
| G1 | 120 € |
| G2 | 110 € |
| G3 | 100 € |

Votée à l'unanimité.

5) Demande de subvention de l'Association des Parents d'élèves de Viels Maisons

Nous avons été sollicité par l'association des parents d'élèves afin de participer financièrement à l'organisation de leur loto.

Suite aux débats M. le Maire propose de reporter ce point au vote du budget.

Proposition acceptée à l'unanimité.

6) Demande de subvention de l'hôpital de Montmirail

Nous avons été sollicité par l'hôpital de Montmirail qui accueille ou accueillera des personnes de notre commune afin de soutenir leur action pour maintenir un lien social et offrir d'agréables moments à nos aînés.

10 Contre.

Aucune subvention ne sera versée à l'association de l'hôpital de Montmirail la priorité est donnée aux associations de la commune.

7) Demande de subvention au titre du CDDL pour l'abris bus de la place du marché

M. le Maire propose d'effectuer des travaux afin de remettre un abris bus sur la place du marché

Montant des travaux : 3899€ HT

Montant CDDL 20% : 779.80€

7 Pour 3 Contre

8) Demande de subvention au titre du DETR pour l'abris bus de la place du marché

M. le Maire propose d'effectuer des travaux afin de remettre un abris bus sur la place du marché

Montant des travaux : 3899€ HT

Montant CDDL 40% : 1559.60€

7 Pour 3 Contre

9) Autorisation à M. le Maire de représenter la commune ainsi que le choix d'un avocat

M. le Maire informe les membres du conseil que la Commune est assigner à comparaître devant le tribunal de Grande instance de Soissons à la requête de Mme DAUTEUIL et Mme POGGI ex propriétaire de la maison de M. JACQUET.

Litige de 2014 d'un dégât des eaux pris en charge à cette époque par notre assurance.

M. le Maire souhaite transmettre le dossier à Maître Soncin (avocat qui a déjà représentés la commune dans l'affaire concernant M. Nisol)

10 Pour

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Autorise M. le Maire à représenter la commune en justice
- Autorise Maître Soncin à missionner cette affaire

10) Dérogation enfants école

Nous avons reçu en mairie une demande de dérogation pour l'enfant LIARDAUX Nathan, avant de facturer les frais de scolarité en fin d'année qui y incombe la mairie de Bassevelle demande l'autorisation de la commune de résidence.

Pour information son frère y est scolarisé depuis 2 ans et la grand-mère vit sur la commune.

10 Pour

A 20h00, l'ordre du jour est épuisé, la séance est levée.

Pour le Maire,
L'Adjoint au Maire
Fait à Viels-Maisons,
Le 16 février 2018

Le Maire,
Sylvain LETENDRE

